

RAPPORTEUR : Dominique LEGRAND, Vice-Président

TITRE : Renforcement des parcours du patrimoine - Programme d'actions 2017 – Adoption et demande de subvention

Mesdames, Messieurs,

Le Pays du Calaisis et le Conseil Régional Hauts de France ont signé un Contrat de Rayonnement Touristique en avril 2015.

Ce contrat permet d'obtenir des Fonds pour mettre en place des actions en lien avec la stratégie touristique affichée dans ce contrat.

Pour le programme d'action 2017, le SyMPaC dépose une fiche sur le "renforcement de la visibilité des parcours du patrimoine du Pays des Folies du Calaisis".

Après le lancement des parcours en 2016 il s'agit pour l'année 2017 d'insister sur la communication des applications auprès du grand public.

Il s'agit par ailleurs d'assurer la maintenance et d'adapter les applications aux évolutions.

Le plan de financement du projet s'établit comme suit avec une dépense totale maximale de :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
- Maintenance	4 000 €	- Conseil Régional Hauts de France (CRT 30%)	1 800 €
- Communication	2 000 €	- SyMPaC (70%)	4 200 €
TOTAL	6 000 €	TOTAL	6 000 €

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- émettre un avis favorable pour valider le programme d'actions présenté ;
- engager la dépense de 4 200 € pour le SyMPaC et valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- valider la maîtrise d'ouvrage du SyMPaC de l'opération ;
- habiliter le Président à solliciter les cofinancements des différents partenaires ;
- signer toute pièce utile.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Olivier MAJEWICZ

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 24 mars 2017
- son envoi en affranchissement au siège du SYMPAC et ceux des EPCL le 23 mars 2017

Le Président du SyMPaC

Olivier MAJEWICZ



COMITE SYNDICAL DU 17 MARS 2017

Le dix-sept mars de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 1^{er} mars 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

Etaient présents :

Mmes Natacha BOUCHART, Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Pierre-Henri DUMONT, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Clotilde BEAUFILS, MM. Jean-André DELACRE, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Jean-Luc MAROT, Marc MEDINE, Thierry POUSSIERE, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mme Véronique DUMONT-DESEIGNE (pouvoir M. DUMONT), MM. Gérard GRENAT (pouvoir Mme HEUX), Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, M. Julien RENAULT (pouvoir M. MAJEWICZ) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Etaient absents :

M. Antoine PERALDI (**Communauté de Communes Pays d'Opale**) ;
M. Yves ENGRAND (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;
M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**).